Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

PROGRAMME DE COOPÉRATION SUISSE EN RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE 2026–2029

STRATÉGIE
DE POLITIQUE
EXTÉRIEURE
2024-2027
STRATÉGIE DE
COOPÉRATION
INTERNATIONALE
2025-2028
PROGRAMME DE
COOPÉRATION
SUISSE EN
RÉPUBLIQUE
CENTRAFRICAINE
2026-2029

Contexte

En 2022, la Coopération suisse a ouvert un bureau humanitaire à Bangui dans le but de renforcer l'impact de ses programmes et d'assurer une plus proche collaboration avec l'ensemble de ses partenaires et les autorités centrafricaines.

La République Centrafricaine (RCA) est confrontée à d'innombrables défis depuis plus de trois décennies. Malgré des avancées sécuritaires notables dans certaines zones du pays dès 2019, la persistance de tensions intercommunautaires et le voisinage avec des pays eux-mêmes en conflit affectent les efforts de stabilisation des institutions et de reconstruction du pays.

Les affrontements successifs ont détruit les services sociaux de base et les infrastructures civiles et ont causé des déplacements importants de population. Les besoins humanitaires demeurent prioritaires pour plus d'un tiers de la population centrafricaine, vivant sous le seuil de pauvreté, les femmes et les enfants étant particulièrement vulnérables. Les violences basées sur le genre, telles que les violences domestiques, l'exploitation sexuelle et les mariages forcés, demeurent une problématique majeure.

Malgré des richesses en ressources naturelles (forêts, or, diamants, terres rares) et un potentiel agricole important, la population ne bénéficie pas des retombées économiques et sociales de celles-ci, et le manque d'investissements privés et publics ne permet pas d'enrayer la pauvreté et les inégalités.

La situation économique et sociale du pays requiert la mise en œuvre de réformes structurelles et systémiques et le soutien continu de partenaires techniques et financiers bilatéraux et multilatéraux, notamment des agences des Nations Unies et des institutions financières internationales.

Les autorités ont fourni des efforts notoires pour coordonner des initiatives publiques et privées, nationales et internationales visant à améliorer durablement la situation en RCA, notamment à travers la mise en œuvre du Plan National de Développement 2024–2028 et de divers documents stratégiques dans des secteurs clés tels que la santé, le développement durable et l'utilisation des ressources naturelles.

Durant les prochaines années, la Coopération suisse concentrera ses efforts dans trois domaines d'intervention : la protection des civils, l'amélioration de l'accès aux services de base et la promotion de la paix et la réconciliation. Elle visera également à renforcer la cohérence entre les efforts humanitaires, de développement et de promotion de la paix en RCA, tout en soutenant les systèmes locaux de gouvernance et l'égalité des genres.

ZS-ATC
COMITE INTERNATIONAL GENEVE

Résultats et leçons apprises

De 1998 à l'ouverture du Bureau humanitaire en 2022, la Suisse a alloué et géré à distance en moyenne CHF 4 millions par année dans des programmes multisectoriels d'aide d'urgence en RCA.

Depuis lors, la présence permanente de la Coopération suisse en RCA lui a permis d'assurer un meilleur suivi de ses programmes et de consolider son réseau de contacts avec les partenaires centrafricains et internationaux, afin notamment de renforcer son plaidoyer en faveur du respect du droit international humanitaire et des droits de l'homme et d'appuyer des initiatives de consolidation de la paix et de réconciliation dans le pays.

En 2024, à titre d'illustration, la contribution de la Suisse au Fonds humanitaire des Nations Unies en RCA a permis d'apporter une aide d'urgence à 35'000 personnes dans les secteurs suivants : coordination des camps, éducation, abris et articles non alimentaires, sécurité alimentaire, logistique, santé, protection, nutrition ainsi qu'eau et assainissement. La Suisse a aussi soutenu le renforcement de la sécurité et de la coordination opérationnelle des organisations non gouvernementales internationales et locales présentes sur le territoire centrafricain.

Avec un programme de taille limitée, l'engagement de la Coopération suisse, augmenté à CHF 6 millions par an, se concentre sur quelques axes stratégiques dans lesquels sa valeur ajoutée est clairement identifiable.

Ainsi, le programme de coopération :

- confirme l'accent porté au soutien à la coordination et à l'efficience de l'aide humanitaire ainsi qu'à la cohérence entre les efforts humanitaires, de développement et de promotion de la paix en RCA (triple nexus) ;
- accorde une attention systématique au renforcement des systèmes locaux et de l'espace civique (localisation) et garantit que les interventions sont codirigées par les acteurs locaux, tout en renforçant leurs capacités;
- tient compte du niveau élevé de vulnérabilité de la population centrafricaine aux chocs internes et externes (changement climatique, conflits, etc.);
- vise à l'égalité des genres et à l'autonomisation socio-économique des femmes.

Le Bureau humanitaire à Bangui s'intègre au dispositif diplomatique et consulaire de l'Ambassade de Suisse au Cameroun.

Engagement suisse – Axes prioritaires 2026–2029

Le programme de coopération suisse 2026–2029 est aligné sur le Plan National de Développement 2024–2028 de la RCA. Il est établi à l'aide des Plans des besoins et de la réponse humanitaire pour la RCA, élaborés chaque année par l'Equipe Humanitaire Pays des Nations Unies, et il s'inscrit dans la Stratégie de coopération internationale 2025–2028 de la Suisse ainsi que dans la Stratégie du Conseil fédéral pour l'Afrique 2025–2028.

Le programme s'engage dans les trois axes prioritaires suivantes : Protection des civils ; Services de base ; Paix et réconciliation.

Protection des civils

La Coopération suisse continue de promouvoir le respect du droit international humanitaire, des droits humains et des principes humanitaires. Elle veille à ce que l'Equipe Humanitaire Pays des Nations Unies maintienne la protection au cœur de ses priorités. Elle agit de concert avec les autorités centrafricaines et d'autres partenaires afin de faciliter durablement l'accès humanitaire et de renforcer la sécurité du personnel et des infrastructures humanitaires. En poursuivant son soutien financier pluriannuel au Fonds humanitaire des Nations Unies en RCA, elle contribue à améliorer la coordination entre agences et représente les donateurs au sein de son Comité consultatif. Le Bureau humanitaire à Bangui veille aussi à ce que les organisations humanitaires internationales et locales bénéficient d'un cadre réglementaire favorable à leurs activités. Pour la période 2026–2029, la Coopération suisse accordera une attention particulière à la réponse multisectorielle en faveur de survivantes et de survivants de violence basées sur le genre liés aux conflits, avec des actions en chirurgie réparatrice, appui psychosocial et judicaire ainsi que des activités génératrices de revenus.

Services de base

Les investissements de la Coopération suisse dans ce domaine sont complémentaires à ceux des institutions financières internationales et des partenaires bilatéraux de la RCA. Ils contribuent à rendre les services de base accessibles à tous sur l'ensemble du territoire, conformément au Plan National de Développement 2024–2028. La Coopération suisse contribue notamment à l'amélioration des infrastructures de formation para-médicale dans plusieurs régions du pays, tout en soutenant le renforcement des compétences du personnel de santé, en particulier en milieu rural. Elle appuie également des initiatives innovantes de développement des capacités, dans une perspective de long terme et de consolidation du système de santé.

Paix et réconciliation

La Coopération suisse est attentive à l'évolution de la situation de la RCA et de ses voisins. Elle co-finance des projets renforçant la cohésion sociale, notamment en facilitant l'accès de l'une information de qualité sur tout le territoire par un financement pluriannuel à la Fondation Hirondelle/ Radio Ndeke Luka. Elle supporte également des élections transparentes, inclusives et intègres en RCA, en contribuant à un fonds fiduciaire multi donateurs géré par le PNUD. Par ailleurs, la Suisse soutient la Cour pénale spéciale (CPS), cour hybride créée pour instruire et juger les actes de crimes de guerre commis en RCA, en mettant à disposition des juges suisses. Cette contribution importante à la lutte contre l'impunité et à la promotion de la paix est gérée par la Division Paix et Droits de l'homme du Secrétariat d'Etat du DFAE au travers de son Pool d'experts pour la promotion civile de la paix.

Protection des civils

Paix et réconciliation

Services de base

JOURNEE INTERNATIONALE
DE LA FEMME

Approche et partenaires

La Coopération suisse privilégie le dialogue avec l'ensemble de ses partenaires centrafricains (gouvernement et autorités, secteur privé, société civile) et internationaux. Elle entretient une communication transparente avec tous et s'engage fermement en faveur des principes humanitaires, du respect du droit international humanitaire et des droits de l'homme.

Les contributions à des programmes et des projets mis en œuvre par des partenaires internationaux et nationaux demeurent la modalité privilégiée d'intervention. La durée des engagements financiers reste généralement limitée à une ou deux années. Le Bureau humanitaire à Bangui entretient aussi des partenariats avec des organisations de la société civile et des organisations non gouvernementales centrafricaines, en étroite concertation avec les partenaires internationaux (ONU, CICR et ONGs) présents sur place.

Etant donné l'ampleur des besoins humanitaires, les enjeux prioritaires liés à la protection de la population civile et à la fragilité du contexte, la Coopération suisse maintient une étroite collaboration avec le Bureau du Coordonnateur humanitaire des Nations Unies. Cette coordination vise à assurer la cohérence et la complémentarité des instruments multilatéraux humanitaires déployés en RCA, tels que le Fonds humanitaire, le Fonds central pour les interventions d'urgence (CERF), le Fonds des Nations Unies pour la consolidation de la paix, ainsi que le Fonds des Nations Unies pour le développement durable en RCA. "Emai / nous progressons".

Les engagements financiers de la Coopération suisse sont révisés sur une base annuelle en fonction de la disponibilité des budgets (aide humanitaire et coopération bilatérale au développement), de l'analyse de l'évolution du contexte et des résultats atteints. Le volume des engagements en RCA pour 2025 se monte à CHF 6 millions[1].

Programme humanitaire – République Centrafricaine

Budget 2025

CHF 6 millions (4M humanitaire et 2M développement)

Axes prioritaires

- Protection des civils
- Services de base
- Paix et réconciliation

1 A noter qu'à ce montant s'ajoute chaque année une contribution supplémentaire, prélevée sur le crédit aide humanitaire de la Division Afrique de la DDC. Pour la RCA, il s'agit de CHF 2 Mio pour le CICR et de CHF 335'000 pour le UNHCR en 2024.

Répartition par axes prioritaires

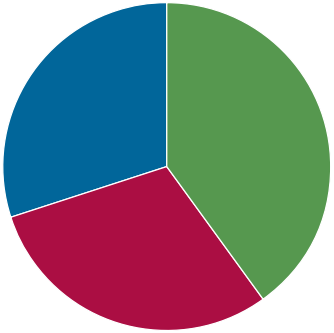

- Protection des civils
- Services de base
- Paix et réconciliation

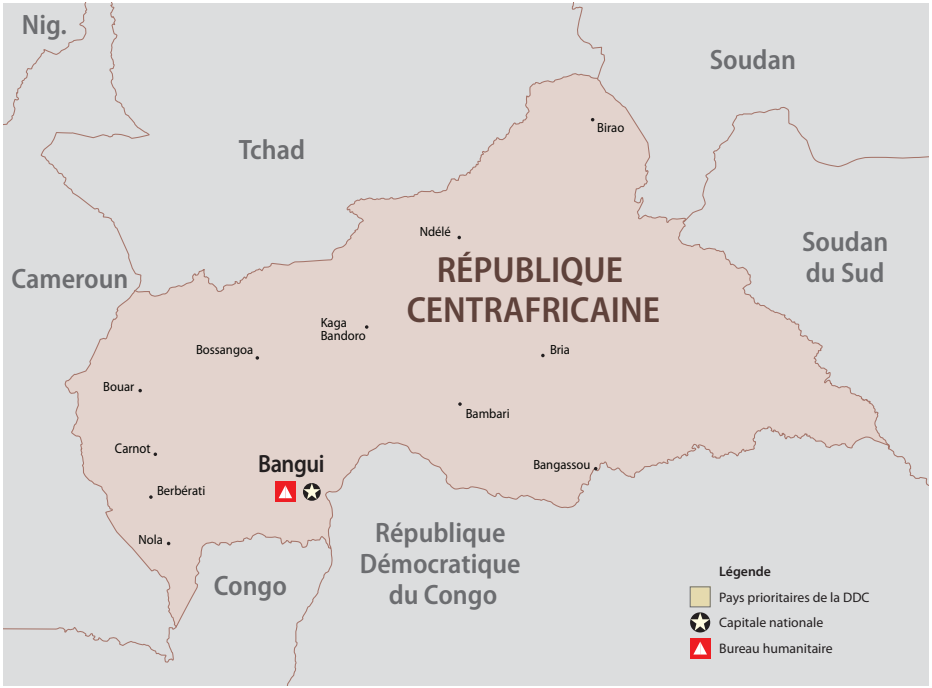

Impressum

Publié par :
Département fédéral des affaires étrangères DFAE
Direction du développement et de la coopération DDC
3003 Berne Zollikofen
www.deza.admin.ch

Mise en page :
Mark Manion, Commusication Arts

Photos :
1 DDC ; 2 et 3 OCHA ; 4 WFP/Aurore Vinot

Contact :
Section Corne & Afrique du Nord
+41 (0) 58 462 34 75
deza.hna@eda.admin.ch

Berne, 2025 © DFAE/DDC